



DG/SB

**REUNION DU BUREAU DIRECTEUR**  
**MERCREDI 12 DECEMBRE 2018**  
**A LA MAISON DES SPORTS A PLOUFRAGAN**

**COMPTE RENDU**

**Présents :**

Serge BRUNET, Claude DELAFOSSE, Nolwenn GILBERT, Paul HURTAUD, Bénédicte COMPOIS, Jean Marc TOURTEAU, Daniel GUERIN.

**Assistent :**

Laurent GUIVARC'H, Mathieu GUERIN.

**Excusés :**

Olivier JULIENNE, Roger BERTRAND.

**Secrétaire de séance :**

Daniel GUERIN

**18H15 : ouverture**

**1-Le lien et les relations entre les Comités Départementaux et la Ligue Régionale.**

Dans son intervention le Président souhaite dans l'intérêt général une amélioration et donne son point de vue sur les freins et les conséquences inhérents à cet état d'esprit qu'il a du mal à comprendre.

Jean Marc : chacun travaille dans l'urgence, il n'y a pas assez d'échange en amont.

Paul : on est souvent mis devant le fait accompli, on ne nous laisse pas nous exprimer, il faut dire « oui »

Nolwenn : partage le même sentiment que Paul, on vient en Bureau Directeur et Comité Directeur et on doit obligatoirement valider ce qui a été décidé par 3 ou 4 personnes auparavant, elle estime que les commissions ne sont pas toutes opérationnelles.

Les entraîneurs ont souvent des informations avant les Présidents des clubs.

Il est proposé d'affiner l'organigramme de la Ligue régionale.

Claude : exprime son inquiétude, il se pose des questions sur l'avenir de la ligue à l'approche de la prochaine olympiade, compte tenu des départs annoncés des piliers qui sont des pièces maîtresses du fonctionnement du dispositif.

**La contractualisation**

**Avec la FFN 2018-2021.**

Bénédicte : une aide forfaitaire et commune pour toutes les ligues de 5000 euros. Pour le reste le principal critère d'évaluation sera basé d'une part sur l'augmentation des licences et d'autre part sur

des bonus concernant des critères de 1000 euros, quatre maximums par ligue.

#### Avec les Comités Départementaux :

Serge estime que cette notion de contractualisation doit-être un outil de bonne conduite entre les organismes, tout en améliorant les méthodes de communication.

L'idée est que chaque comité départemental cible les actions sur lesquelles il souhaite être accompagné. Chaque comité doit faire des propositions.

Bénédicte va travailler sur un cahier des charges à l'appui duquel une réunion va être programmée en janvier sous sa responsabilité avec les quatre comités départementaux.

Il est reprécisé qu'une somme forfaitaire de 0,50€ par licence sera attribué à chaque Comité Départemental, puis sur la base de 1€ par licence des actions seront soutenues par la ligue, en cohérence avec le PST régional.

## **2- Poste d'agent de développement**

17 candidatures ont été enregistrées.

5 candidats ont été invités à un entretien le mardi 11 décembre.

4 personnes se sont présentées et ont été reçues par Serge-Bénédicte-Jean Marc-Benoit, accompagnés par Laurent et Mathieu.

Une liste de trois personnes a été arrêtée, dans l'ordre de préférence.

1 Denis LAMUR de Compiègne.

2 Christèle REBOURS de Vannes

3 Raphaël GRUET de SAINT LO.

Denis LAMUR est donc choisi pour un recrutement.

Serge appellera ces personnes d'ici la fin de la semaine.

## **3- Pôle sport et développement**

Bénédicte et Laurent : stage Yaouanc à la Toussaint : formation de 71 jeunes au PSC1.

24 entraîneurs ont suivi la révision secouriste, débat sur la relation entre les entraîneurs, comment manager un groupe, relations avec les nageurs, rapports entraîneurs entraînés.

Les **Interclubs** : l'initiative d'organiser cette compétition en après-midi et soirée et de plus avec animation a beaucoup plu, à reconduire l'année prochaine.

-Problème de l'utilisation des combinaisons lors des compétitions : après avis demandé près du service juridique de la FFN, nous ne pouvons pas les interdire.

-L'utilisation de TRITON lors de la compétition à St Briec a posé beaucoup d'interrogations (entre autres des officiels), il faut savoir que cela n'avantage en aucun cas le nageur.

6 stagiaires vont être formés à l'utilisation de cet outil et iront dans chaque département afin de développer l'utilisation de « TRITON ».

-**Brignogan** : un nouveau contact va avoir lieu avec les élus.

Les bassins éphémères : Le financement par le Conseil Régional ne sera sans doute pas à la hauteur de ce qui était prévu, la Ligue sera fixée prochainement.

-Piscine en gestion (Pontivy) une rencontre avec les élus est fixée le mardi 18 décembre.

La ligue est en contact avec la Ligue de Voile pour éventuellement rechercher des initiatives communes, notamment sur le j'Apprends à Nager.

-Difficultés pour organiser une compétition sur Brest, Serge va demander un rendez-vous politique pour comprendre les raisons. Paul se renseigne.

-Concernant la compétition des maîtres sur Vannes en février, Nolwenn va contacter l' élu responsable et nous informera de la suite donnée.

-Pour les championnats de l'ouest, la compétition est limitée à 700 nageurs, l'amplitude horaire de

la compétition sera très importante, le jury doit être étoffé.

Serge : pour information, il y aura une soirée à l'école de commerce à Rennes sur la présentation du projet de mise en place d'un CAF à Rennes avec un certain nombre de partenaires et la présence de groupes privés. Benoît travaille avec Bénédicte et Laurent sur cette soirée où seront invités les membres du comité Directeur Régional ainsi que du comité d'Ille et Vilaine.

Laurent négocie avec le CPB afin de mutualiser des lignes d'eau en bassin de 50 m à Bréquigny, pour que les clubs 35 puissent s'y entraîner quelques heures par semaine.

#### **4-Formation**

Mathieu : évolution de la formation au niveau national, le texte de loi est sorti, les arrêtés (une centaine) vont suivre. Plusieurs dossiers vont être à établir, ATADOC étant devenu obsolète.

-Pour les formations d'Etat, nous sommes dans la norme. Une lourde charge administrative en perspective afin de s'adapter à cette réforme. Il faut voir comment l'INFAN et les ERFAN vont se positionner. La commission nationale de formation y réfléchit.

Le changement de financement qui est en cours. (Suppression des OCPA).

Serge demande que la commission formation régionale soit réactivée, plusieurs dates vont-êtré proposées.

Rappel de sa composition : Brigitte BONNEAU-Delphine GOLTAIS-Elisabeth GUIFFANT-Nolwenn GILBERT- Yannig GOLTAIS

Il est demandé que cette réunion soit préparée.

Avec l'arrivée de l'agent de développement il va être impératif de mettre à plat le fonctionnement de l'ERFAN et d'une manière plus large celui de la Ligue au siège.

Il est envisagé un rapprochement avec la Ligue des Pays de la Loire dans le but peut-être de mutualiser certaines formations.

Serge demande de travailler sur un dossier concernant un service civique pour nous soutenir dans la formation.

Pour améliorer le recrutement dans les formations peut-être serait-il judicieux de mettre en place un coordonnateur par département qui aurait en charge les BF1. La commission formation pourrait travailler sur cet objectif.

-La formation à distance est à approfondir, Mathieu et Laurent sont membres de la commission nationale.

#### **5-Communication sur les championnats de France**

Serge : les échéances sont respectées.

-La Maire de Rennes a programmé une conférence de presse le lundi 11 mars 2018 à l'hôtel de ville.

Quelques animations, défi avec les comités d'entreprises, soirée de gala avec les filles de la synchro de Nantes et celles de Vannes, le coût reste à évaluer.

Pour les clubs, entrée : la journée à 8 euros. Tous les clubs ont eu l'information.

#### **6 - L'ordre du jour du Comité Directeur du 26 janvier est validé par le Bureau Directeur.**

#### **Questions diverses**

-La FFN propose d'interviewer des clubs qui licencient tous leurs adhérents, un club par département

est désigné :

- le 22 : St Brieuc.
- le 29 : Douarnenez.
- le 35 : Fougères.
- le 56 : Auray.

Serge annonce la démission du Comité Directeur Régional de Claude Pouliquen.

Claude et Paul jugent l'intervention d'Olivier lors de l'assemblée générale régionale concernant la démission de Jacques PELE inappropriée voire déplacée. Avis partagé par plusieurs membres. En aucun cas il ne devait intervenir sur un courrier qui était personnellement adressé au Président de la Ligue, sans que celui-ci en soit au moins tenu informé préalablement.

**Fin de réunion : 21 h**